

FOCUS

L'HÔTEL DE VILLE SÉLESTAT



SÉLESTAT À LA LOUPE

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

SOMMAIRE

3 L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE

Chancellerie et hôtel de ville : deux lieux de pouvoir
Description architecturale de l'ancien hôtel de ville
Une histoire mouvementée

5 LE NOUVEL HÔTEL DE VILLE

Une construction controversée (1787-1791)
Description architecturale

6 LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE L'HÔTEL DE VILLE

Corps de garde et prison
Tribunal
Abri souterrain durant la Seconde Guerre mondiale
Commissariat de police

9 L'HÔTEL DE VILLE AUJOURD'HUI

La salle des mariages
Les salons
L'Office de tourisme

11 LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

La devise : Liberté, Égalité, Fraternité
Le drapeau tricolore
Marianne
Les portraits des présidents

13 LES ŒUVRES D'ART DE L'HÔTEL DE VILLE

Sculptures et bas-reliefs
Peintures
Vitraux
Mosaïque

18 GLOSSAIRE

Les mots suivis d'un astérisque * dans la brochure sont expliqués dans le glossaire

19 BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

En couverture :
L'hôtel de ville aujourd'hui
© Ville de Sélestat

L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE

Les premiers hôtels de ville émergent au Moyen Âge. Ces « maisons de ville » ou « maisons communes », symboles du pouvoir civil, s'établissent parallèlement au pouvoir religieux et deviennent le siège du gouvernement de la cité. Elles servent de cadre aux réunions du Magistrat* et aux cérémonies. Avant leur création, les réunions politiques se tenaient dans des maisons privées.



Louis Muckensturm, maquette de l'ancien hôtel de ville, 2007
© Ville de Sélestat

CHANCELLERIE ET HÔTEL DE VILLE : DEUX LIEUX DE POUVOIR

À partir du 14^e siècle, Sélestat possède à la fois une chancellerie* et un hôtel de ville. Le premier lieu de pouvoir à Sélestat n'est autre que la maison de la famille Waffler d'Eschery qui comptait deux prévôts impériaux. En 1380, cette famille s'éteint et la Ville rachète le site avant d'y installer la chancellerie (actuelle Mairie).

Lorsque le rôle de Sélestat s'affirme au sein de la Décapole*, la ville devient le lieu de réunion des différents délégués ainsi que le dépôt officiel des archives. Le Magistrat juge alors la chancellerie trop exiguë et opte pour la construction d'un nouvel hôtel de ville pour y tenir ses propres assemblées. En 1424, des maisons privées sont ainsi détruites à l'angle nord-ouest de l'actuelle place d'Armes pour que naisse ce nouveau projet peu après 1425. Cette double présence d'une chancellerie et d'un hôtel de ville est caractéristique de la région rhénane. Elle peut également être observée à Mulhouse, Guebwiller ou encore Francfort.

DESCRIPTION ARCHITECTURALE DE L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE

Construit en équerre, l'édifice, remanié en 1604 dans le style renaissance*, se composait d'un pignon crénelé, de vastes salles à piliers et était paré de fresques* et d'un dallage de qualité. Selon Alexandre Dorlan, l'édifice était accessible par un escalier couvert aboutissant à une loggia* élevée sur des voûtes basses. Une grande horloge astronomique, décorée d'un ange jouant de la trompette, prenait place sur la façade principale du bâtiment.

À l'intérieur, une chapelle, où l'on célébrait les offices religieux avant toute assemblée, une petite boucherie ainsi qu'une grande salle au rez-de-chaussée, dédiée aux spectacles puis aux bals, complétaient l'ensemble.

En 1999, des fouilles archéologiques ont révélé l'emplacement précis de cet ancien hôtel de ville, démontrant par ailleurs que le bâtiment était avancé de 20 mètres de plus sur la place que les maisons qui s'y trouvent aujourd'hui.



Emplacement de
l'ancien hôtel de ville
(en rose) sur un plan
des abords de la place
d'Armes de 1696
© Alexandre Dorlan, 1911



Restitution de l'ancien hôtel de ville d'après Alexandre Dorlan © DR

UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

En 1766, lors d'un bal organisé en l'honneur du nouveau lieutenant du roi, le Magistrat* constate combien la salle du rez-de-chaussée, consacrée aux spectacles, se prête peu à l'organisation de ces réceptions.

La volonté de réaménager l'espace se fait alors sentir. Un projet est soumis à l'architecte municipal qui l'accepte. En 1771, quelques piliers soutenant les étages sont supprimés pour offrir plus d'espace au lieu, transformant ainsi la salle de spectacle en salle de danse. Or, en 1778, à l'occasion des festivités carnavalesques,

le bâtiment, fragilisé, s'effondre partiellement, heureusement sans faire de victimes.

À la suite de cet incident, des projets de rénovation sont soumis au Magistrat, mais la Ville ne dispose pas des fonds nécessaires pour entreprendre ces travaux. Par ailleurs, le style de la bâtisse est jugé dépassé par le Magistrat. L'édifice est donc totalement détruit en 1779. C'est au collège des Jésuites que s'installe temporairement le Magistrat dans l'attente d'une nouvelle construction.

LE NOUVEL HÔTEL DE VILLE

Détail d'une carte postale
ancienne de la place d'Armes
où l'on peut voir à droite
l'hôtel de ville
© Collection privée



UNE CONSTRUCTION CONTROVERSÉE (1787-1791)

À la fin du 18^e siècle, le besoin de reconstruire un hôtel de ville se fait de plus en plus pressant. Le Magistrat* se sent à l'étroit au collège des Jésuites et « déplore d'être confondu avec les écoliers ». Par ailleurs, le service du roi devient plus insistant quant à l'édification d'un nouveau bâtiment dédié aux affaires politiques et au logement des troupes de passage, le corps de garde* ayant été détruit avec l'hôtel de ville.

La nouvelle construction doit être financée en partie par la vente de terrains de l'ancien édifice et par le réemploi de matériaux. Or, les maigres recettes de ces ventes sont rapidement réinvesties.

Les premiers travaux réellement engagés sont ceux du nouveau corps de garde, à l'angle de la place d'Armes et de la rue de la Jauge. Rapidement, le Magistrat prend conscience qu'il ne possède pas les capitaux requis pour construire en parallèle le nouvel hôtel de ville. Il décide alors d'associer les deux projets pour

ériger un seul et même bâtiment, réalisant ainsi une économie d'environ 60 700 livres.

Malgré les réticences de l'inspecteur des Ponts et Chaussées, Jean-Baptiste Alexandre Chassain, le projet est accepté et confié à l'architecte municipal Joseph-Ignace Gouget (1735-1795).

À la remise du projet, qui aboutit le 2 avril 1791, l'édifice est d'ores et déjà critiqué du fait de sa taille, trop petite pour accueillir à la fois les services d'ordre et le Magistrat de la ville. Le maire révolutionnaire Herrenberger le qualifie d'ailleurs de pigeonnier et de poulailler.

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

Inscrit au titre des Monuments Historiques en 1937, cet édifice en grès rose, aux allures de temple grec, présente 4 colonnes doriques* surmontées au premier étage de quatre pilastres* de même style, le tout couronné d'un fronton* triangulaire sous lequel figure aujourd'hui la devise française « Liberté, Égalité, Fraternité ». Le porche central est encadré par deux fenêtres à imposte* et corniche*.

*Après l'achat par l'architecte J.I. Gouget
le 16 août 1793
Gouget*

Signature de l'architecte J.I. Gouget
© Archives municipales de Sélestat

JOSEPH-IGNACE GOUGET (1735-1795) architecte

Nommé architecte municipal de la ville de Sélestat en 1763, il reprend le chantier du corps de garde* pour la construction du nouvel hôtel de ville en 1786. Il dirige également plusieurs projets à Sélestat tels que le remaniement de l'ancienne chancellerie* (1765), la sacristie* de l'église Saint-Georges (1769) ou encore le pavillon de cavalerie situé au sud du collège des Jésuites (1769).

LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE L'HÔTEL DE VILLE

Dès l'origine prévu pour accueillir le corps de garde*, le Magistrat* et le concierge de la prison, l'hôtel de ville s'impose comme un bâtiment public polyvalent. En 1871, les Allemands transforment le lieu en tribunal et ce jusqu'en 1900. En 1945, le commissariat y est installé. Depuis 1989, l'hôtel de ville sert majoritairement aux réceptions et aux mariages.

CORPS DE GARDE ET PRISON

L'effondrement de 1778 est à l'origine de conséquences dramatiques pour la ville de Sélestat : le Magistrat ne possède plus de lieu de réunion convenable et la petite boucherie est installée provisoirement dans le bâtiment des porteurs de vins. La ville est aussi dépourvue d'un corps de garde sur sa place principale laissée sans surveillance.

Par ailleurs, lorsque le Magistrat décide de construire un nouveau poste militaire sur la place d'Armes, il entreprend la destruction de deux maisons pour agrandir la zone constructible, entraînant la démolition des prisons civiles et criminelles attenantes où logeait le concierge. La construction d'un nouveau lieu de sûreté est par conséquent plus que nécessaire.

Érigé à l'angle sud-ouest de l'actuelle place d'Armes, l'édifice est trois fois plus petit que l'ancien hôtel de ville. Il accueille au rez-de-chaussée le corps de garde, le logement du concierge de la prison ainsi que trois cellules qui font office de cachots. Ces petites salles

voûtées, possédant chacune une baie modeste munie de barreaux, laissent peu entrer la lumière du jour. Des latrines sommaires, aménagées et liées intrinsèquement au bâtiment, permettent l'évacuation des déchets organiques directement dans le *Schlambach*. Enfin, une prison bourgeoise à l'entresol complète la distribution pénitentiaire.

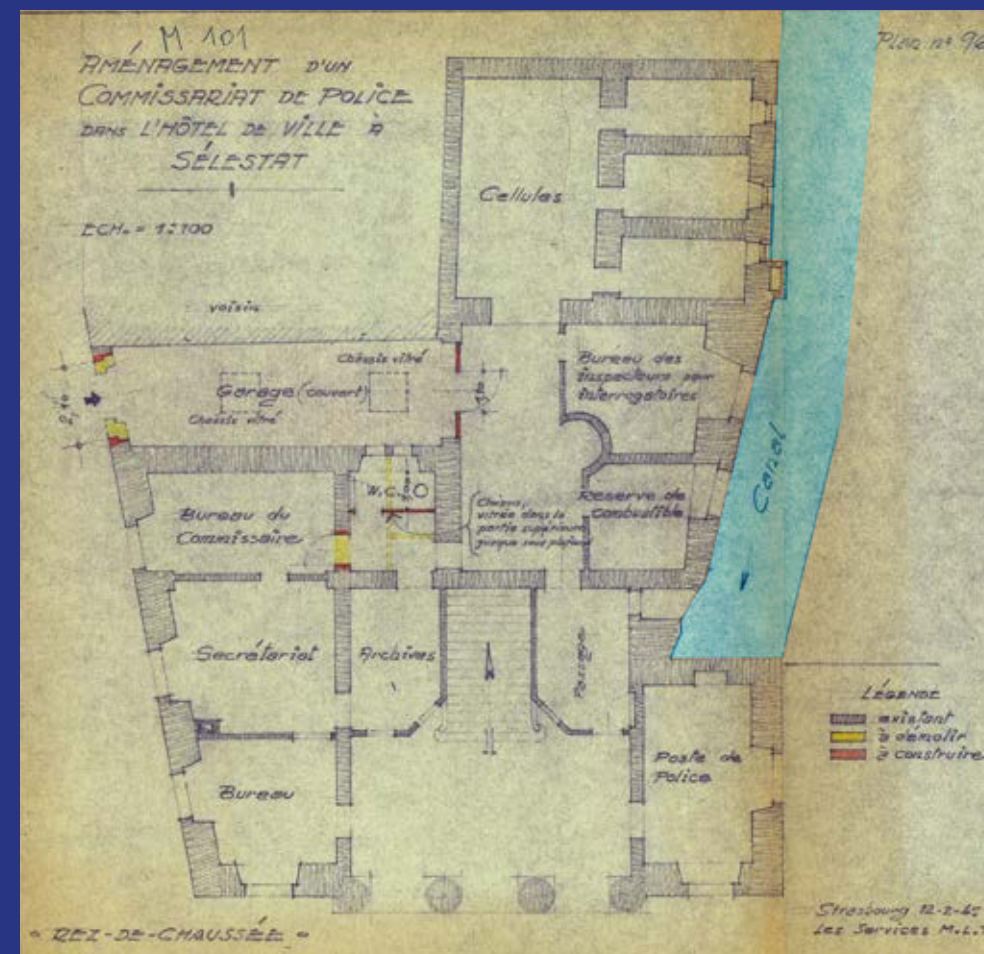
DEUX CONDAMNATIONS À MORT SOUS LA TERREUR

Le 12 décembre 1793, deux prisonniers en attente de jugement sont transférés à Sélestat et incarcérés dans les cellules de l'hôtel de ville. Arrêtés sur dénonciation, puis jugés coupables d'avoir proféré des paroles contre-révolutionnaires à l'approche de l'ennemi et applaudi aux progrès de l'avancée de l'armée autrichienne, les deux Scherwillerois André Gall et Gabriel Engel, tous deux vignerons, sont soumis à la décapitation sur la place du Marché aux Choux le 13 décembre 1793.

LE SCHLAMMBACH

Ce ruisseau, qui traverse Sélestat, coule à ciel ouvert jusqu'au début du 20^e siècle. Selon les quartiers qu'il traverse, sa dénomination évolue : *Schlangbach* à l'entrée de la ville, *Predigerbach* en longeant le couvent des Dominicains, *Saubach* dans la rue du Foulon puis *Gerberbach* de la rue de l'Abattoir à l'III. En 1912, la décision est prise de le recouvrir progressivement pour des raisons de salubrité et de circulation. Passant sous l'hôtel de ville, son tracé est encore visible aujourd'hui dans la petite cour intérieure du bâtiment, bien qu'il ait été recouvert dans les années 1960.

Parcourant la rue du Serpent, l'appellation *Schlangbach* (ruisseau à serpents) aurait tout d'abord été privilégiée pour désigner ce cours d'eau. Lorsque l'eau devint douteuse, on préféra le nom de *Schlambach* ou *Schlammach* (ruisseau boueux).



Plan d'aménagement d'un commissariat de police dans l'hôtel de ville (1947) avec le tracé du Schlambach (en bleu)

© Archives municipales de Sélestat



L'une des trois cellules
© Ville de Sélestat



Ancienne configuration de la salle de réception en hémicycle, 1955
© DR

Panneaux « extincteurs » et « abri » datant de la Seconde Guerre mondiale au sous-sol de l'hôtel de ville
© Ville de Sélestat



TRIBUNAL

À l'issue de l'annexion de l'Alsace et de la Moselle en 1870 à l'Empire allemand, le tribunal est remplacé par un *Amstgericht* (tribunal de district) dont les compétences sont plus accrues qu'un tribunal d'instance traditionnel français en matière de tutelle ou par exemple de succession. En 1871, cette instance judiciaire, située jusqu'alors place du Marché aux Choux, est déménagée dans les locaux de l'hôtel de ville. Les cellules du rez-de-chaussée sont alors réutilisées pour y placer les détenus. En 1900, le nouveau tribunal est construit rue de la Première Armée.

ABRI SOUTERRAIN DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Sélestat, comme le reste de l'Alsace, n'est pas épargnée par l'Occupation et la menace allemande liée à la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, il semblerait que les sous-sols de l'hôtel de ville aient servi de refuge pour les Sélestadiens lors d'attaques.

COMMISSARIAT DE POLICE

Après la Seconde Guerre mondiale, les espaces sont partiellement réaménagés et le rez-de-chaussée accueille le commissariat de police jusqu'en 1965, date à laquelle la police nationale emménage dans un nouveau bâtiment, boulevard du Général Leclerc.



Blason du Reichsland Alsace-Lorraine
© DR

UNE POLICE NATIONALE AVANT TOUT !

En 1952, l'État retire les effectifs de la police nationale à Sélestat, demandant la création d'une police municipale. Or, deux ans plus tard, sous l'insistance du Préfet, la ville retrouve une équipe de police nationale à laquelle sont intégrées les recrues locales. Il faut attendre janvier 1988 pour qu'un corps de police municipale soit à nouveau créé.

L'HÔTEL DE VILLE AUJOURD'HUI

L'escalier d'honneur de l'hôtel de ville
© Ville de Sélestat



LA SALLE DES MARIAGES

Excepté entre 1871 et 1900, où cette salle fit office de lieu de conservation des archives pour le tribunal allemand, la salle des mariages a toujours conservé sa forme et son usage originel.

LES SALONS

Les salons représentent le cœur des hôtels de ville. C'est en ces lieux que sont organisés les assemblées municipales, les cérémonies, les réceptions et les bals.

Hormis sous l'occupation allemande, le Magistrat* y tient ses conseils municipaux de 1791 à 1989, date à laquelle la Ville privilégie l'arsenal Sainte-Barbe. En 1871, les salons se transforment en salle d'audience du tribunal allemand, nouvellement affecté dans le bâtiment de l'hôtel de ville.

En 1908, ils retrouvent leurs premiers usages.

Les salons sont alors réservés aux temps forts politiques et aux événements festifs de la ville.

À l'origine divisés en quatre pièces distinctes, dont trois plus petites appelées salles de commissions, les salons comptaient une vaste salle en hémicycle, la salle des conseils, propice au dialogue politique et aux réceptions.

Entre 2001 et 2003, plusieurs travaux sont menés à l'hôtel de ville. La salle de réception est agrandie et rénovée. L'hémicycle disparaît et les cloisons sont abattues, créant un seul et même espace pour les cérémonies données par la municipalité.

L'OFFICE DE TOURISME

Situé au sein de l'ancienne commanderie Saint-Jean, l'Office de tourisme ouvre un point d'information supplémentaire en période estivale au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, au cœur du centre historique de Sélestat.

La salle des mariages
© Ville de Sélestat





Les travaux de réfection des salons de l'hôtel de ville en 2003 © DR



Vue actuelle des salons de l'hôtel de ville © Ville de Sélestat



Vue aérienne de l'hôtel de ville © 4event

LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

La façade de l'hôtel de ville aujourd'hui © Ville de Sélestat



LA DEVISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Hérités du siècle des Lumières et mis au goût du jour sous la Révolution, ces trois mots, présents sous le fronton* triangulaire de l'édifice, s'imposent sous la III^e République.

Inscrite dans la Constitution de 1958, cette devise fait aujourd'hui partie du patrimoine national en rappelant les principes et les valeurs fondatrices de la France.

MARIANNE

Tout comme la devise ou le drapeau tricolore, Marianne est devenue l'un des emblèmes de la République. Symbole de rébellion, de lutte pour la liberté et de sagesse, ce personnage portant le bonnet phrygien est une allégorie de la République. Deux bustes de Marianne sont visibles à l'hôtel de ville dans chacune des deux salles du premier étage.

LE DRAPEAU TRICOLE

Flottant sur la façade du bâtiment, le drapeau tricolore est officiellement l'emblème national de la V^e République depuis la Constitution de 1958. Il est né de la réunion, sous la Révolution française, de la couleur du roi, le blanc, et celles de la ville de Paris, le rouge et le bleu.

LES PORTRAITS DES PRÉSIDENTS

Comme dans tout édifice de l'administration municipale, les portraits des présidents de la V^e République sont mis à l'honneur dans les salons de l'hôtel de ville.

Reproduction de l'affiche « À tous les Français » dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville © Ville de Sélestat



L'AFFICHE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Dans le hall d'entrée, une représentation en laiton de l'affiche « À tous les Français » signée par Charles de Gaulle est un symbole fort de la Résistance et donc des droits républicains français. Souvent confondue avec l'appel du 18 juin 1940, elle est placardée dans les rues de Londres à partir de juillet de la même année.

Cette affiche a été inscrite au registre Mémoire du Monde de l'Unesco* le 17 juin 2005.

LES MAIRES DE LA VILLE DE SELESTAT DE LA REVOLUTION FRANÇAISE A NOS JOURS			
SCHAECK André	1790-1791	Dr BOENINGER Théodore	1893-1896
HERRENBERGER Ignace-Xavier	1791-1792	SCHLOESSER Constant	1896-1905
DUTAILLIS François	1792-1793	GEISSENBERGER Nicolas	1906-1910
BOURDON Daniel	1793	HARTMANN Jean	1910-1917
LAMBLA François-Xavier	1793-1794	SCHERER Alphonse	1917-1918
DINICHERT Xavier	1794-1795	STOFFEL Auguste	1918-1925
SCHAAAL François-Ignace	1800-1807	Dr BRONNER Auguste	1925-1935
DUTAILLIS François	1808-1811	MEYER Jean	1935-1945
Baron TREUILLE de BEAULIEU	1811-1813	KLEIN Joseph	1945-1953
ARMBRUSTER Joseph	1813-1816	EHM Albert	1953-1965
MARANDE Jean-Baptiste	1816-1819	Dr KUBLER Maurice	1965-1983
KUBLER Joseph	1819-1820	Dr KRETZ François	1983-1987
Général Baron AMEY Joseph	1820-1829	WEBER Robert	1988-1989
DISPOT André	1829-1830	ESTEVE Gilbert	1989-1996
CETTY Antoine	1830-1834	GIERSCH Pierre	1996-2001
ROUSSET-POMARET Louis	1834-1840	BAUER Marcel	2001-
PENNARUN Joseph-Benjamin	1840-1850		
SPIESS Jean-Baptiste	1850-1852		
DENGLER Joseph-Georges	1852-1853		
LEMAITRE Pierre	1853-1860		
DISPOT Fortuné	1860-1861		
KNOLL Marie-Charles	1861-1869		
ALBRECHT Ignace	1870-1872		
HELBIG Charles	1872-1884		
FRANCK Alphonse	1884-1886		
SPIES Ignace	1886-1893		

Dans l'escalier d'honneur figure, sur une plaque de plexiglas, le nom des maires de la ville de Sélestat qui se sont succédés de la Révolution à nos jours. © Ville de Sélestat



TOUT UN SYMBOLE !

Symbole de liberté, le bonnet phrygien était autrefois porté par les esclaves nouvellement affranchis en Grèce et dans la Rome antique. Il semblerait que certains marins et galériens de la Méditerranée portaient également cette coiffe avant qu'elle ne soit reprise par les révolutionnaires du 18^e siècle.

Buste de Marianne présent dans la salle des mariages de l'hôtel de ville
© Ville de Sélestat

LES ŒUVRES D'ART DE L'HÔTEL DE VILLE

Dès les années 1950, le maire Albert Ehm lance un projet d'embellissement de la ville. Des demandes de prêt d'œuvres sont alors soumises à l'État afin de mettre en valeur cet édifice.

SCULPTURES ET BAS-RELIEFS

Dès l'entrée dans le hall de l'hôtel de ville, deux statues féminines encadrent l'escalier d'honneur.

Évoquant telles deux muses des allégories aux valeurs républicaines, elles sont issues d'un dépôt des œuvres d'art de l'État en 1954 et 1956. À gauche, se tient *La Justice* d'Antoine Orlandini (1886-1956), statue en plâtre datée de la fin des années 1940. Munie d'un glaive et d'une balance, cette représentation de la déesse grecque Thémis évoque la capacité de la République à protéger ses citoyens en leur accordant un jugement équitable. La balance fait référence à l'idée d'impartialité, d'équilibre et de mesure nécessaire à toute délibération judiciaire, tandis que le glaive symbolise la puissance, en rappelant que la justice n'est rien sans la force qui permet de la faire appliquer. Juger ne consiste pas seulement à examiner, peser et équilibrer, cela implique aussi de « trancher » et de sanctionner.

À droite, une seconde figure féminine d'auteur inconnu se dresse dans le hall d'entrée. Cette effigie, à l'allure humble, remplace une ancienne statue de Paul Simon (1892-1979), *La sagesse*, qui prit place dans cette niche entre 1954 et 1956. Une lampe à la main, cette muse pourrait symboliser la République guidant le citoyen. Le sein découvert évoque quant à lui la figure nourricière et n'est pas sans rappeler *La Liberté guidant le peuple* (1830) de Delacroix.



La Madone de Sixte d'après Raphaël, 1873
Victor Mottez. Dépôt du Musée du Louvre, Paris © Ville de Sélestat

Sur les murs du hall d'entrée, deux bas-reliefs en plâtre se font face. Réalisés par Louis-Georges Leygue (1905-1992), ils sont également issus de la politique d'embellissement de l'hôtel de ville de 1954, voulue par Albert Ehm. L'un d'eux représente un homme et une femme portant l'enfant tandis que le second met en exergue un homme donnant un poisson à une femme.

Enfin, dans le corridor, *La Muse aux fleurs* de Léon Pilet (1836-1916) prend place devant l'entrée de la salle des mariages.

PEINTURES

Deux peintures exposées dans l'escalier d'honneur résultent également du projet d'embellissement de la ville et du premier dépôt d'œuvres d'art de l'État en 1954. Il s'agit de copies d'œuvres illustres de la Renaissance* telle que *La Madone de Sixte* d'après Raphaël (1512), peinte par Victor Mottez (1809-1897) en 1873, et *Le Martyre de saint Georges* d'après Véronèse (1564), réalisée par Louis-Édouard Fournier (1857-1917) en 1885. Le choix de ces œuvres n'est pas anodin puisque le personnage de sainte Foy, patronne des artilleurs, est représenté sur la première œuvre, évoquant sans doute la fonction première du bâtiment comme corps de garde*, de même que l'église Sainte-Foy. Enfin la seconde réalisation est un rappel évident à l'église placée sous le vocable du même saint : l'église Saint-Georges de Sélestat.



Le Martyre de saint Georges d'après Véronèse, 1885
Louis-Édouard Fournier
Dépôt de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Paris
© Ville de Sélestat



Projet d'aménagement du hall d'entrée de l'hôtel de ville, 1955
© Archives municipales de Sélestat



La Justice, vers 1949 **Sans titre**
Antoine Orlandini
Dépôt de l'État en 1954
Auteur inconnu
Dépôt de l'État en 1956
© Ville de Sélestat



À gauche :
Deux bas-reliefs en plâtre de Louis-Georges Leygue situés dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville
Dépôt de l'État depuis 1955, Centre National des Arts Plastiques, Paris
© Ville de Sélestat

Ci-contre :
La Muse aux fleurs
Léon Pilet
© Ville de Sélestat



ALBERT EHM (1912-1983), homme politique et enseignant
Professeur de philosophie et grand amateur d'art, Albert Ehm débute sa carrière politique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Engagé auprès du Mouvement Républicain Populaire, il est élu sénateur du Bas-Rhin et Conseiller Général du canton de Marckolsheim en 1947. Deux ans plus tard, il devient le plus jeune élu parlementaire français au Conseil de l'Europe. Natif de Sélestat, il devient maire de cette ville en 1953, poste qu'il occupera jusqu'en 1965. Cette fonction lui permet de multiplier les initiatives culturelles et patrimoniales pour valoriser et embellir la ville.

Blason de Sélestat en mosaïque dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville
© Ville de Sélestat



VITRAUX

Le premier étage de l'hôtel de ville est décoré d'un vitrail* de René Waltz (1924-2004), réalisé en 1955 lors du projet d'embellissement. Il met en exergue les armoiries de Sélestat ainsi que le blason de l'Alsace.

La Ville de Sélestat fera à nouveau appel à l'artiste pour la réalisation du vitrail *Les Clochers de Sélestat* (1979), visible à l'entresol du bâtiment. Cette œuvre haute en couleur, composée de trois panneaux d'environ 200 kg chacun, est un éloge au patrimoine sélestadien. Les églises Sainte-Foy et Saint-Georges y sont représentées ainsi que la Tour Neuve, la Tour des Sorcières, l'arsenal Sainte-Barbe et l'hôtel d'Ebersmunster.

MOSAÏQUE

Le lion, emblème de la ville de Sélestat, est représenté sous la forme d'une mosaïque* dès l'entrée dans le hall de l'hôtel de ville. Cette composition n'est pas sans évoquer celle visible rue du 17 novembre à Sélestat.

Sur la partie inférieure de cette œuvre, une croix pattée en bronze à quatre branches, traversée par deux glaives, peut être observée. Il s'agit de la Croix de guerre, créée en 1915, qui honore les soldats français qui se sont particulièrement distingués durant le premier conflit mondial, mais aussi les civils, les étrangers, les institutions et les collectivités. En effet, près de 3000 villes ont été décorées à la suite de ces combats armés. Sélestat reçoit cette récompense, le 29 mai 1923, du Président de la République, Alexandre

Millerand, pour citation à l'Ordre de l'Armée. La ville se voit également remettre la Croix de guerre de 1939-1945, avec étoile vermeil, le 19 décembre 1948 pour citation à l'Ordre du Corps d'Armée.

Il semblerait que ce soit ici la Croix de guerre de 1914-1918 qui est représentée, la palme de bronze se devinant sur le ruban vert à raies rouges.



La Croix de guerre de 1939-1945
© Ville de Sélestat



René Waltz
© Photo DNA - Bernard Schmildé

RENÉ WALTZ (1924-2004), artiste peintre et vitrailliste

Né à Fouchy en 1924, il étudie à Sélestat au collège Koeberlé. Petit neveu de Jean-Jacques Waltz, dit Hansi (1873-1951), il est passionné de dessin et devient l'élève de Jacques Waltz, son père, et de René Kuder (1882-1962). En 1946, il entre à l'École des Arts Décoratifs de Strasbourg, puis intègre l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris en 1948.

Après l'obtention de son diplôme en 1953, il s'installe à Châtenois et y établit son atelier de vitraux d'art. Tout comme l'hôtel de ville, la chapelle Notre-Dame des Neiges ainsi que la chapelle de l'ancien hôpital sont ornées de vitraux de René Waltz.



Les clochers de Sélestat, 1979
René Waltz
© Ville de Sélestat

LA CORPORATION DES JARDINIERS À L'HONNEUR

Cet élément en bois, sculpté par l'artisan d'art Pierre Petrovic, rend hommage à la corporation des jardiniers, importante à Sélestat. Réalisée en 2003 à l'occasion de la fête des maraîchers, qui met à l'honneur saint Roch, le saint patron de la corporation, cette œuvre est aujourd'hui déposée à l'hôtel de ville. Chaque année, le 16 août, les membres de la corporation reprennent possession de cette arche sculptée et la portent à travers la ville.

Élément en bois sculpté, 2003
Pierre Petrovic
© Ville de Sélestat



GLOSSAIRE

BAS-RELIEF Sculpture adhérent à un fond, sur lequel elle se détache en faible saillie.

CHANCELLERIE Lieu où on scelle les actes avec le sceau du souverain, de l'État.

CHAPITEAU Le chapiteau est l'extrémité supérieure d'une colonne ou d'un pilastre*.

CORNICHE Couronnement continu en saillie d'un élément ou d'une construction.

CORPS DE GARDE Local assigné à une troupe assurant la garde d'un bâtiment militaire.

DÉCAPOLE Regroupement en 1354 de dix villes libres et autonomes en Alsace, dont les plus importantes sont Haguenau, Sélestat et Colmar.

DORIQUE Le plus ancien des ordres de l'architecture classique, caractérisé par une colonne cannelée à arêtes vives, sans base, un chapiteau* épuré et un entablement à triglyphes et métopes alternés.

FRESQUE Peinture murale caractérisée par l'application sur l'enduit frais de pigments de couleurs détrempés à l'eau.

FRONTON Couronnement de forme généralement triangulaire sur une base horizontale, constitué d'un tympan et d'un cadre mouluré.

FÛT Corps principal de la colonne.

IMPOSTE Correspond à la partie supérieure d'une fenêtre pouvant être fixe ou mobile, pleine ou vitrée.

LOGGIA Pièce à l'étage d'un bâtiment, largement ouverte sur l'extérieur par une colonnade, des arcades ou des baies libres.

MAGISTRAT En Alsace, ensemble de bourgeois-mestres et échevins, constitués en conseil, qui dirigent une ville libre et autonome.

MOSAÏQUE Assemblage de petits fragments de matière multicolores, juxtaposés de façon à former un dessin.

PILASTRE Support vertical rectangulaire ou carré portant parfois un décor sculpté et formant une faible saillie sur un mur. Comme la colonne, il est muni d'une base, d'un fût* et d'un chapiteau*.

RENAISSANCE Grande période de renouveau culturel qui s'est produite dans l'Europe des 15^e et 16^e siècles dans les domaines des idées, de la littérature, des arts et des sciences.

SACRISTIE Annexe d'une église où sont conservés les objets du culte et où s'habille le prêtre avant les cérémonies.

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

VITRAIL Panneau constitué de morceaux de verre le plus souvent colorés, mis en plomb, maintenu par des barres métalliques et rigidifié par de petites baguettes de fer.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

DOCUMENTS D'ARCHIVES

Archives municipales de Sélestat (AMS), 102 W 87

AMS, 104 W 137, projet de transformation du hall de l'hôtel de ville, 1955

AMS, 110 W 1, plan d'aménagement du commissariat de police dans l'hôtel de ville, 1947

AMS, 110 W 24, inventaires des œuvres d'art de la ville de Sélestat, 1961 - 1994

AMS, 1025 W 1986-1989, rapport n°681 du Maire, séance du Conseil Municipal du 23 novembre 1987

AMS, BB 12, délibération du Magistrat du 9 août 1786

AMS, DD 87, plan de l'hôtel de ville, 6 août 1786

AMS, DD 87, liasse XII Bis, 6 septembre 1787

AMS, DD87, liasse XVIII, 20 septembre 1788

AMS, DD 88, n°13, 1886-1938

DOSSIER D'INVENTAIRE

SCHEURER (Marie-Philippe), *Dossier d'inventaire de l'Hôtel de ville de Sélestat*, Strasbourg, 1993

OUVRAGES SPÉCIALISÉS

DORLAN (Alexandre), *Histoire architecturale et anecdotique de Sélestat*, Tomes I et II, Le Livre d'Histoire, Paris, 2003 (1912)

EHM (André), *Albert Ehm, une vie passionnée au service des autres. La mission exaltante de premier magistrat de Sélestat (1953-1965)*, Pamélys, Gresswiller, 2011, pp.69-79

GOY (Corinne) et BILLOIN (David), *La fouille archéologique de la place d'Armes à Sélestat (67) : évolution du XIII^e siècle à nos jours*, Annuaire des Amis de la Bibliothèque Humaniste (ABH), n°50, 2000, pp. 81-94

KUBLER (Maurice), *Deux sombres anniversaires en cette année 1993 : Le Bundschuh de Sélestat de printemps 1493. La guillotine du Marché aux Choux les 22 et 23 frimaire de l'an II*, ABH, n°43, 1993, pp.95-96

MULLER (Marthe), *Son nom : Schlambach*, in Bulletin d'Alsacollections, n° 12, 1999, pp.20-27

SPIES (Antoine), *L'hôtel de ville de Sélestat au XVIII^e siècle*, ABH, n°6, 1956, pp.141-154

VATIN (Prosper), *Une exécution sous la Terreur*, Revue d'Alsace, 1857, pp.395-434

« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ »

Hérités du siècle des Lumières et mis au goût du jour sous la Révolution, ces trois mots, présents sous le fronton triangulaire de l'hôtel de ville de Sélestat, s'imposent sous la III^e République. Inscrite dans la Constitution de 1958, cette devise fait aujourd'hui partie du patrimoine national en rappelant les principes et les valeurs fondatrices de la France.

Laissez-vous conter Sélestat, Ville d'art et d'histoire...

...en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le Ministère de la Culture. Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes de Sélestat et vous donne les clefs de lecture pour comprendre l'histoire, l'architecture, les paysages et plus généralement comment les hommes ont construit leur cadre de vie. Le guide est à votre écoute.

Renseignements, réservations

Le service Ville d'art et d'histoire coordonne les initiatives de Sélestat, Ville d'art et d'histoire. Il propose des visites et des ateliers toute l'année pour les Sélestadiens, les scolaires et les visiteurs.

Service Ville d'art et d'histoire

Ville de Sélestat - Direction promotion culturelle et touristique
Cour des Prêlats - 1^{er} étage
67604 Sélestat Cedex
03 88 58 07 31
art.histoire@ville-selestat.fr

Office de Tourisme SHKT - bureau principal

10 Bd du Gal Leclerc
BP 90184
67604 Sélestat Cedex
03 88 58 87 20
accueil@selestat-haut-koenigsbourg.com

Sélestat appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le Ministère de la Culture, Direction Générale des Patrimoines, attribue ce label aux collectivités locales qui animent leur patrimoine.

Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine, et la qualité de leurs actions.

Des vestiges antiques à l'architecture du 21^e siècle, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 186 Villes et Pays offre son savoir-faire sur toute la France.

Les ressources en ligne

Consultez des articles ou dossiers d'inventaire détaillés, visionnez des reportages ou visuels anciens et actuels. Rendez-vous sur selestat.fr ou flashez le QR Code :



Découvrez l'hôtel de ville à travers un petit film interactif. Le film est visible sur la playlist *Places et rues de Sélestat* de la chaîne Youtube de la Ville ou en flashant le QR code :



À proximité

Le Pays du Val d'Argent, le Pays de Guebwiller, Mulhouse et Strasbourg bénéficient de l'appellation Villes ou Pays d'art et d'histoire.



Sélestat[∞]
Alsace Centrale